

Journal de Roubaix

Soixante-troisième année N° 23. Administration, 71, Grande-Rue, à Roubaix DIMANCHE 10 NOVEMBRE 1918.

10 CENTIMES
LE NUMÉRO

Bureaux et Rédaction : ROUBAIX, Grande-Rue, 71
TOURCOING, 33, rue Carnot

Les Annonces sont reçues aux
Bureaux du journal.

Les Heures suprêmes de la Guerre

Les quatre années de l'Occupation allemande

DOCUMENTS ET RÉCITS

Nous continuons aujourd'hui le récit des événements qui se sont produits en France, en Belgique, dans notre région et en Europe pendant l'occupation ennemie

VOIR A LA QUATRIÈME PAGE

VERS LA PAIX

LE MARECHAL FOCH

reçoit

les parlementaires allemands

SUSPENSION D'ARMES REFUSÉE

Il faut une réponse dans les 72 heures

Paris, 8 novembre.

On communique la note suivante

Les délégués allemands sont arrivés ce matin au quartier général du maréchal Foch.

Ils ont formellement demandé un armistice.

On leur a lu le texte des conditions des Alliés et on le leur a remis

Ils ont demandé une suspension immédiate d'armes : elle leur a été refusée.

L'ennemi a soixante-douze heures pour répondre

UNE CONVERSATION

PAR T. S. F.

Les documents suivants, relatifs à la constitution de la délégation ennemie et à son arrivée au quartier général, ont été communiqués :

Les plénipotentiaires

Reçu le 7 novembre, à 0 h 30.

LE HAUT COMMANDEMENT ALLEMAND, SUR L'ORDRE DU GOUVERNEMENT ALLEMAND, AU MARECHAL FOCH

Le Gouvernement allemand ayant été informé, par les soins du Président des Etats-Unis, que le maréchal Foch a reçu les pouvoirs de recevoir les représentants accrédités du Gouvernement allemand et de leur communiquer les conditions de l'armistice, les plénipotentiaires suivants ont été nommés par lui :

Général d'infanterie von GUNBEL ;

Secrétaire d'Etat ERZBERGER ;

Ambassadeur comte OBERNDORF ;

Général von WINTERFELD ;

Capitaine de vaisseau DANSELOW.

Les plénipotentiaires demandent qu'on leur communique par T.S.F. l'endroit où ils pourront se rencontrer avec le maréchal Foch.

Ils se rendront en automobile avec leur personnel subalterne au lieu ainsi fixé.

Le Gouvernement allemand se féliciterait, dans l'intérêt de l'humanité, si l'arrivée de la délégation allemande sur le front des alliés pouvait amener une suspension d'armes provisoire.

Prière d'accuser réception.

Par la route Chimay-Fourmies-la Capelle-Guise

7 novembre, 1 h. 25.

LE MARECHAL FOCH AU COMMANDANT ALLEMAND

Si les plénipotentiaires allemands désirent rencontrer le maréchal Foch, pour lui demander un armistice, ils se présenteront aux avant-postes français, par la route Chimay-Fourmies-La Capelle-Guise.

Des ordres sont donnés pour les recevoir et les conduire au lieu fixé pour la rencontre.

La délégation quitte Spa

Radio en allemand, reçu le 7 novembre, à 13 heures

DU GRAND QUARTIER GÉNÉRAL ALLEMAND AU

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL DES ALLIÉS

LE COMMANDANT EN CHEF ALLEMAND AU

MARECHAL FOCH

Les plénipotentiaires allemands pour un armistice quittent Spa aujourd'hui, seront ici à midi et atteindront, à cinq heures après-midi, les avant-postes français par la route Chimay-Fourmies-La Capelle-Guise.

Ils sont en tout dix personnes, sous la conduite du secrétaire d'Etat Erzberger.

Un retard

Radio en allemand, reçu le 7 novembre, à 13 h. 50

DU GRAND QUARTIER GÉNÉRAL ALLEMAND AU

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL DES ALLIÉS

LE COMMANDEMENT SUPREME DE L'ARMÉE

ALLEMANDE AU MARECHAL FOCH

Pour permettre le passage de la délégation allemande au-delà des deux lignes, il est ordonné de faire cesser le feu sur le front aujourd'hui, à partir de trois heures de l'après-midi jusqu'à nouvel ordre. Des avant-postes allemands, jusqu'aux avant-postes français, la délégation sera accompagnée par une compagnie de travailleurs de route pour permettre aux automobiles de traverser la route de La Capelle qui est détruite.

Ils ont franchi nos lignes

Radio reçu à 18 heures (en allemand)

LE COMMANDEMENT SUPREME ALLEMAND AU

MARECHAL FOCH

Paris, le 7 novembre 1918

En raison du retard, la délégation allemande ne pourra traverser la ligne des avant-postes qu'entre huit et dix heures du soir, à Haudroy, deux kilomètres nord-est La Capelle.

Nos conditions d'armistice

d'après eux

Berne, 7 novembre. — Au cours d'une manifestation à Berlin, un orateur a déclaré que les conditions de l'armistice imposées à l'Allemagne seraient :

L'Alsace-Lorraine doit être occupée par les Français ; Mayence, Cologne et Coblenz par les Américains et les Anglais ; les établissements Krupp par les Anglais, de même qu'Héligoland et Borkum. La flotte allemande doit être livrée à l'Angleterre, et, par-dessus le marché, il doit être payé 160 milliards d'indemnité de guerre.

(Nous laissons, bien entendu, à l'orateur allemand, la responsabilité de ses renseignements.)

AU REICHSTAG

Berne, 7 novembre. — On télégraphie de Berlin :

Les journaux annoncent que les partis du Reichstag vont se réunir pour prendre position au sujet des conditions d'armistice que le maréchal Foch a fait connaître.

La Flotte allemande se révolte

La Haye, 8 novembre. — Le dimanche 3 novembre, la révolte qui grondait parmi les équipages éclata à Kiel.

L'émeute, malgré l'intervention de la troupe, se rendit maîtresse du port de guerre et de l'arsenal.

Le gouverneur fit demander aux mutins de se réunir et d'exposer leurs revendications. Les matelots exprimèrent violemment leur irritation et leur déception de la défaite allemande et déclarèrent qu'ils ne voulaient plus entendre parler de se battre.

Pendant cette conférence, les marins réussirent à influencer les équipages des bâtiments sur rade, qu'ils gagnèrent à leur cause.

Le 4 novembre, un immense cortège de marins, grossi de soldats, parcourut la ville de Kiel.

Le 5 novembre, tout le port et les bâtiments de la flotte ne tardèrent pas à suivre le mouvement.

Les 5 et 6 novembre, l'émeute se propagea à Wilhelmshafen, où le port et les bâtiments de la flotte ne tardèrent pas à suivre le mouvement.

Les autres ports : Héligoland, Borkum et Cuxhaven furent atteints à leur tour. En fait, la presque totalité de la flotte allemande est en révolte. Les mutins se sont emparés des postes de T.S.F. et correspondent entre eux, malgré leurs chefs, réduits à l'impuissance.

Les autorités maritimes ne peuvent plus compter que sur le loyalisme de quelques unités et en particulier de groupes de sous-marins qui se trouvent à la mer, auxquels on a pu cacher la demande d'armistice et qui n'ont pas encore été touchés par la contagion.

Les Bavarois dans le Tyrol

Zurich, 7 novembre (dép. part.). — Des troupes bavaroises sont entrées en Autriche pour occuper le Tyrol septentrional.

La Bavière a adressé au gouvernement viennois un véritable ultimatum. Le gouvernement provisoire et le haut commandement autrichien ont protesté contre cette mesure.

LA RÉPUBLIQUE PROCLAMÉE EN BAVIÈRE

Bâle, 8 novembre.

On mande de Munich à la date du 8 : A la suite d'une grande réunion populaire qui a eu lieu hier dans la Theresen Wiese des troubles graves se sont produits qui ont abouti à la proclamation de la République en Bavière.

LES ALLEMANDS CÈDENT SUR L'ESCAUT

Le communiqué allemand est d'un laconisme effroyable.

« Journée calme sur l'ensemble du front »

Que dire de la nouvelle et victorieuse avance des troupes alliées sur cet immense front de 200 kilomètres, sinon qu'elle accentue l'irréversible défaite de l'armée allemande ?

Ni la pluie persistante, ni le terrain détrempé n'empêchent les Britanniques de s'approcher de Mons, de Maubeuge qui va être pris, et d'Avesnes, et de Hirson qui ne sont pas loin de subir le même sort.

Nos troupes sont à 15 kilomètres au sud de Mézières-Charleville et Sedan a cédé par un effort combiné des troupes américaines et françaises.

Par ailleurs, l'ennemi a cédé sur l'Escaut.

Les Anglais sont entrés à Odessa

Bâle, 7 novembre. — L'Agence ukrainienne de Lausanne annonce qu'accédant à la demande du Gouvernement ukrainien, les Anglais sont entrés hier à Odessa.

Protestation énergique des Etats-Unis en faveur de la Belgique

« Les assurances solennelles du Gouvernement allemand ne sont pas faites de bonne foi. »

Washington, 9 novembre. — Le Secrétaire d'Etat communique le message suivant adressé le 7 novembre 1918, au ministre de Suisse chargé des intérêts allemands aux Etats-Unis :

« J'ai l'honneur de vous prier de porter la communication suivante à l'attention du gouvernement allemand :

« Dans sa note en date du 20 octobre, le Gouvernement allemand avait annoncé que : les troupes allemandes avaient des instructions les plus rigoureuses d'épargner la propriété privée et de prendre soin de la population le mieux possible. »

« Des informations sont maintenant parvenues au Gouvernement des Etats-Unis, disant que les autorités allemandes en Belgique avaient prévenu les compagnies houillères, que tous les hommes et animaux devaient être remontés des puits, que toutes les matières premières en possession des compagnies devaient être remises aux Allemands, et que les mines seraient détruites immédiatement. Des actes aussi délibérés et aussi malveillants, entraînant comme ils le font la destruction d'une nécessité vitale pour les populations villageoises de la Belgique, et causant, dans la suite, des souffrances et des pertes de vies humaines, ne peuvent manquer d'impressionner le Gouvernement et le peuple des Etats-Unis comme étant volontairement cruels et inhumains. »

« Si ces actes en violation flagrante de la déclaration du 20 octobre sont mis à exécution, ils ne feront que confirmer l'opinion que les assurances solennelles du gouvernement allemand ne sont pas faites de bonne foi. »

Dans ces circonstances, le Gouvernement des Etats-Unis, à qui la déclaration du 29 octobre avait été faite, élève une protestation énergique contre les mesures projetées par les autorités allemandes, de la conduite desquelles le Gouvernement allemand est entièrement responsable.

Recevez, Monsieur, l'assurance renouvelée de ma plus haute considération.

Signé : Robert LANSING.